

Nombre de membres titulaires	: 34
En exercice	: 36
Présents	: 25
Votants	: 30
Convocation et affichage	: 18/03/2021
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Madame Virginie FERRAND

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Brigitte BOURRET, François CHAUVIN, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Dominique MAZINGARBE, Catherine MICHALON, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Simon PLENET), Sylvie BONNET (pouvoir à Sylvette DAVID), Denis HONORE (pouvoir à Simon PLENET), Laurent MARCE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Laurent TORGUE (pouvoir à Yves FRAYSSE).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Jean-Yves BONNET, Olivier DE LAGARDE, Danielle MAGAND, Richard MOLINA, René SABATIER

**BC-2021-107 - DEVELOPPEMENT HUMAIN - BIBLIOTHEQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** les termes de la convention de partenariat avec l'association des Amis de la bibliothèque ci-annexée,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention,

**APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention d'un montant de 400 euros par an, dans le respect des conditions fixées dans la convention précitée,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2021-108 - DEVELOPPEMENT HUMAIN - ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DES PAPETERIES CANSON ET MONTGOLFIER - AUTORISATION D'OCTROI ET DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA PÉRIODE DE 2020 LIEE A LA CRISE SANITAIRE**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** l'octroi et le versement d'une subvention exceptionnelle de 6 225 € à l'Association des Amis du Musée des papeteries Canson et Montgolfier,

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2021-109 - DEVELOPPEMENT HUMAIN - SPORTS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX CLUBS ANNONAY CANOE KAYAK CLUB, ANNONAY**

**TRIATHLON, CERCLE DES NAGEURS D'ANNONAY, CERCLE DE PLONGÉE ET DE DESCENTE D'ANNONAY, CLUB ALPIN FRANÇAIS, ANNONAY ESCALADE - ANNÉE 2021**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** l'attribution de subventions aux clubs telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus pour l'année 2021,

**DECIDE** le versement, au titre de l'exercice budgétaire 2021 desdites subventions,

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier, **CHARGE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2021-110 - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - ECONOMIE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS TRIENNALE (2021-2023) AVEC LA FEDERATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS ATOUTS VAL D'AY**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** les termes de la convention ci-annexée,

**ATTRIBUE** une subvention de 1 000 euros à l'association Atouts Val d'Ay pour l'année 2021

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2021-111 - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - ECONOMIE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS TRIENNALE (2021-2023) AVEC LA FEDERATION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES ANNONAY PLUS**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** les termes de la convention d'objectifs triennale (2021-2023) avec la Fédération des Commerçants, Artisans et Professions Libérales d'Annonay Plus, ci-jointe,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention.

**APPROUVE** l'octroi et le versement d'une subvention de 26 000 euros à la Fédération de commerçants Annonay Plus pour l'année 2021,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2021-112 - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - TRANSPORTS - DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE AU TITRE DE PASS TERRITOIRES 2021 POUR LA CREATION D'UN DEPOT DE BUS ET AUTOCARS INTEGRANT UN MIX ENERGETIQUE**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**ACTE** le lancement du projet de dépôt d'autocars et de bus intégrant le mix énergétique,

**VALIDE** le plan de financement du projet tel que présenté,

**SOLLICITE** la demande d'aide auprès du Département dans le cadre du dispositif Pass territoires, soit 150 000 €.

**CHARGE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de solliciter l'ensemble des aides mobilisables sur ces opérations

**S'ENGAGE** à assurer sur ses fonds propres le solde du financement, sur le budget annexe des transports,

**CHARGE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2021-113 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE DE L'ARDÈCHE, DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE ET L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE POUR LA MISE EN CONFORMITE DES RESEAUX DE SERRIERES**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**CHARGE** Monsieur le Président ou son représentant, de solliciter les subventions auprès de la Préfecture d'Ardèche, du Département de l'Ardèche et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la réalisation de l'opération portant sur la mise en conformité des réseaux de Serrières.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2021-114 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE POUR LES COMMUNES DE SERRIERES ET DE LIMONY**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**CHARGE** Monsieur le Président, ou son représentant, de solliciter les subventions auprès de la Préfecture d'Ardèche, du Département de l'Ardèche dans le cadre de la construction d'une nouvelle station d'épuration intercommunale pour les communes de Serrières et de Limony,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**BC-2021-115 - RESSOURCES - FIBRE OPTIQUE - AVENANT N°3 A LA CONVENTION FINANCIERE ET D'ENGAGEMENT ENTRE LE SYNDICAT ARDECHE DROME NUMERIQUE (ADN) ET ANNONAY RHONE AGGLO POUR LE DEPLOIEMENT DU "RESEAU EN FIBRE OPTIQUE JUSQU'A LA MAISON FFTH"**

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**APPROUVE** les termes de l'avenant n°3 ci-annexé, et, en particulier, les modalités de contribution financière qui y sont précisées.

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer ledit avenant ainsi que toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

**CHARGE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

**Fait à Davézieux, le 25/03/21**  
**Pour extrait certifié conforme au registre**  
**des délibérations du BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**Le Président**

**Simon PLENET**

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être consultées dans leur intégralité auprès du service Assemblées ceci, après leur dépôt auprès des services du Contrôle de Légalité.  
Affiché le 01/04/2021 en vertu de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales